Le FLEURYSIEN info
JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE FLEURY-SUR-ORNE
Mai 2018 #79

Les Hauts de l'Orne

page 4

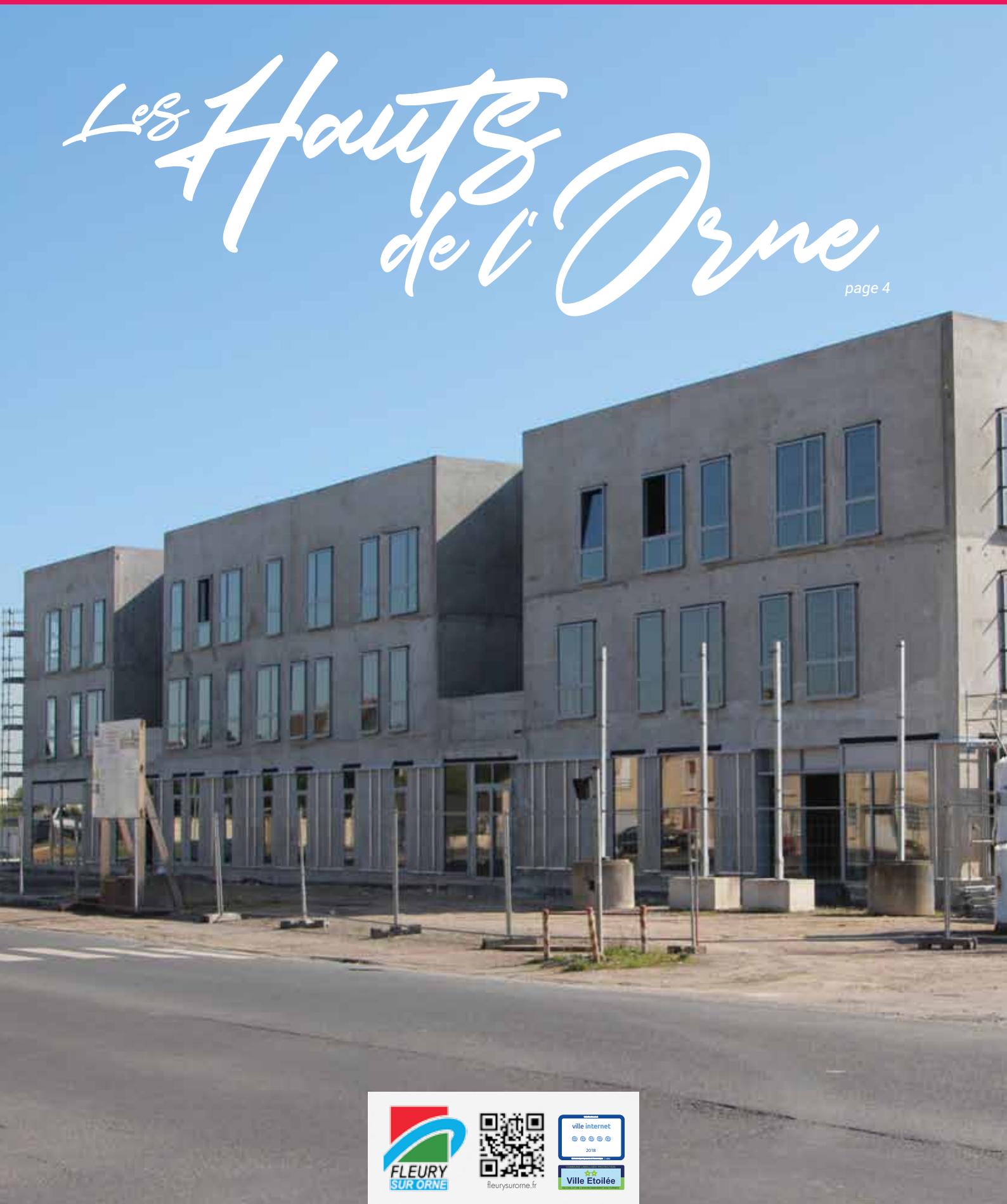

FLEURY SUR ORNE
fleurysurorne.fr
ville internet 2018
Ville Etoilée

LILOU DUFFAU ET EDEN, AU CHAMPIONNAT D'EUROPE D'AGILITY

Cholet les 24 et 25 mars 2018, Lilou Duffau (12 ans) et sa chienne Eden (Jack Russel) se sont classées premières au sélectif pour représenter la France au Championnat d'Europe d'Agility des Jeunes qui se tiendra aux Pays-Bas les 14 et 15 juillet 2018.

RASSEMBLEMENTS POUR LA PRÉSERVATION DU BUREAU DE POSTE DE LA VILLE

Depuis le début de l'année, plusieurs rassemblements ont été organisés pour défendre le droit légitime des Fleurysiens à accéder à un service public de qualité.

CHASSE AUX OEUFS ET UNE NAISSANCE, UN ARBRE # 30 mars

L'association de parents d'élèves a organisé une « chasse aux œufs » sur le parc Pasteur. L'animation fut suivie de l'opération « une naissance, un arbre » par la Ville pour célébrer la naissance des bébés nés en 2017 dans la commune.

HOME ART EXPOSE À LA VIEILLE ÉGLISE # 6 au 15 avril

La vieille église a accueilli une exposition proposée par l'artothèque associative *Home Art*. Ce fut l'occasion, d'assister à un concert-apéro du groupe *Duo d'la falaise*.

LES BALADES DU F.L.E.P. # 8, 17 et 22 avril

Les randonneurs du FLEP continuent d'arpenter les chemins de notre région. Dernières randonnées et balades : Clarbec, Colombelles, Esson, Fresney-le-Puceux...

LES AGENTS DE LA VILLE MÉDAILLÉS

Le maire a remis les médailles à Mme Marie-Claire Caillard *(Argent)*, Mme Danièle Forcher *(Or)*, Mme Anita Ledoux *(Argent)*, Mme Isabelle Tiger *(Argent)* et M. Bertrand Chennevière *(Argent)* en reconnaissance de leur travail effectué dans le service public.

DÉFILÉ DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS DU CALVADOS # 14 avril

Les membres des associations d'anciens combattants du Calvados ont défilé dans les rues de la Ville pour baptiser leurs nouveaux drapeaux.

GALA DE BOXE ANGLAISE # 21 avril

Durant ce Gala ont eu lieu neuf combats amateurs dont sept avec des boxeurs fleurysiens. De très bons scores pour les fleurysiens avec quatre victoires parmis les sept combats amateurs, et les deux victoires de nos deux représentants professionnels.

NOUVEAU DIRECTEUR DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Frédérik Moure a un parcours professionnel partagé entre les domaines de l'insertion socioprofessionnelle, de la formation et de l'éducatif.

Il a travaillé pendant dix ans à Falaise d'abord en tant que responsable du service « Enfance et Jeunesse » puis en tant que directeur du Centre Socioculturel.

Il nous a rejoint depuis le 1er avril au poste de directeur du Centre Socioculturel.

Le Fleurysien info - Mai 2018 #79 | Mairie de Fleury-sur-Orne mairie@fleurysurorne.fr - www.fleurysurorne.fr | **Directeur de la publication** Marc Lecerf | **Adjoint-délégué à la communication** Nicolas Liot
Conception graphique, mise en page Yoann Chatelain | **Photos** Mairie Fleury-sur-Orne | **Imprimeur** Imprimerie Le Brun

Marc **Lecerf**
Maire de Fleury-sur-Orne

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis Fleurysiens,

Nous vivons des temps contrastés où des fortunes vertigineuses côtoient le plus grand dénuement. Notre société est plus grande lorsqu'elle fait vivre la solidarité et la redistribution qui constituent des réponses concrètes à ces situations. Le service public (hôpital, police et gendarmerie, sapeurs-pompiers,…) – qui mérite sans doute d'être renforcé et adapté ici ou là pour mieux servir ses usagers – participe de cette dynamique. Il est le garant de l'égalité de traitement entre les citoyens et les territoires et de ce qu'on appelle l'intérêt général, c'est-à-dire une gestion ni mercantile ni subie du quotidien. **Aussi vos élus sont-ils mobilisés aux côtés du collectif d'usagers qui s'est créé pour défendre le service public de « La Poste » à Fleury-sur-Orne.** La direction de « La Poste » avait pour objectif de ramener de 33h à 18h l'ouverture de bureau de Fleury (occasionnant la fermeture du lundi matin et de tous les après-midis), de supprimer le Distributeur Automatique de Billets (DAB) (qui se trouve à l'intérieur du bureau alors que nous souhaitons qu'il soit positionné en façade afin d'être accessible 24h/24 et 7j/7) et de transférer à la mairie les coûts et les responsabilités d'employeur et de gestionnaire inhérents au bureau de poste. **L'action résolue des usagers a porté ses premiers fruits puisque la direction de « La Poste » a diminué de cinq heures (à 23h) son projet de coupe dans les horaires d'ouverture. C'est un progrès encourageant mais il est encore insuffisant. Des rassemblements sont régulièrement organisés devant le bureau de poste de Fleury ;** de notre mobilisation dépend le sort du DAB et peut-être même du bureau. Soyons-y nombreux !

D'autre part, en ce qui concerne la place Jean Jaurès toujours, notre projet dit de « restructuration du centre-bourg élargi » continue d'avancer. Comme vous le savez, nous y travaillons maintenant depuis plus de deux ans avec des architectes, les services de Caen la mer (urbanisme), des promoteurs, l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN), les riverains, les commerçants,… Nous pourrons vous en présenter les grandes lignes dans les prochaines semaines. Nous procédons à des acquisitions foncières nécessaires à ces réalisations avec pour objectif d'implanter entre la route d'Harcourt et la place Jean Jaurès, davantage de commerces, de services et même de logements pour celles et ceux qui voudront s'en rapprocher.

De son côté, un premier immeuble de bureaux est en construction dans l'éco-quartier des « Hauts de l'Orne », à proximité du Centre Socioculturel ; des immeubles d'habitation le rejoindront prochainement. Les plantations et les aménagements de liaisons douces ont débuté dans ce secteur et permettent à tout un chacun de s'y promener et de découvrir ce nouvel environnement.

En outre, ce numéro 79 de notre journal d'informations municipales « le Fleurysien Info » illustre le dynamisme de notre ville avec le compte-rendu de nombreuses activités, avec en particulier le « Bloody Fleury », notre désormais célèbre festival du polar qui a gagné une audience régionale, ou encore le gala de boxe anglaise dont deux combats professionnels remportés par les fleurysiens François Pichereau et Nathan Augustine, ont été les points d'orgue, sans compter la mise à disposition de la nouvelle application mobile « Fleury-sur-Orne » accessible sur tout type de smartphone. Et je n'oublie pas les travaux toujours productifs et éclairants du groupe histoire, la mise en lumière de l'offre de service et des collaborateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou encore la présentation d'un certain nombre d'entrepreneurs qui s'installent ou s'implantent à Fleury-sur-Orne.

Avec de nombreux événements et activités qui s'annoncent comme au Centre Socioculturel (dont je salue la prise de fonction de Frédéric Moure, son nouveau directeur), vous pourrez également parcourir une présentation synthétique du budget que vos élus ont voté pour 2018.

Mes derniers mots iront à notre espace musical et à celui qui lui a donné son nom, Jacques Higelin. De nombreux liens l'unissaient à Fleury et à ceux qui s'y mobilisent pour la culture. Un grand salut pour ce grand Monsieur.

Bonne lecture et à bientôt.

Votre maire,

Marc LECERF

L'ESSENTIEL DU BUDGET 2018

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

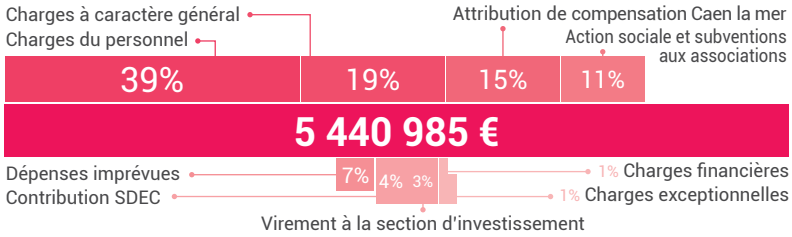

Nous poursuivons nos efforts afin de mettre en œuvre la gestion la plus efficace et rigoureuse possible, ainsi nous adhérons désormais à des groupements de commandes institués par Caen la mer qui permettent des économies d'échelles. En outre, ce chapitre est impacté par l'intégration du Centre Socioculturel à la mairie (il était précédemment rattaché au CCAS). Cela ne change rien à l'équilibre global, mais modifie l'équilibre entre les deux structures.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

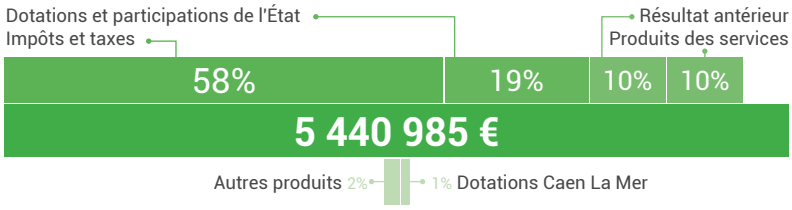

Dans un contexte de baisse des dotations (aides) de l'État aux communes, nous devons générer de nouvelles recettes (création de nouvelles bases fiscales grâce au développement économique et à l'habitat de Fleury), sans augmenter les impôts (ainsi vous pourrez vérifier que les taux communaux n'ont pas augmenté depuis plusieurs années, ce qui n'est pas le cas des autres collectivités présentes sur la même feuille).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

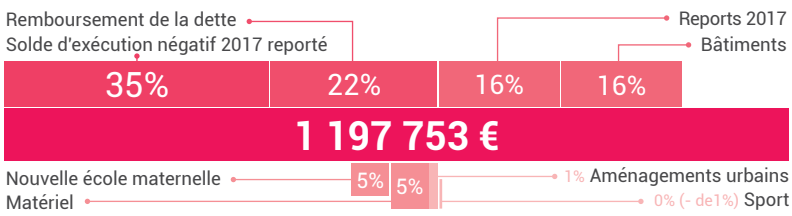

Ce chapitre illustre les moyens mobilisés pour les nombreux travaux de réhabilitation ou d'entretien qui sont réalisés sur des bâtiments communaux afin que vous y soyez toujours mieux accueillis et que ceux-ci répondent évidemment aux normes en vigueur (CCAS, RAM, écoles, gymnase, salles municipales, vieille église, ...). Par ailleurs, la ville accompagne Caen la mer dans la création d'un cimetière paysager à proximité de la vieille église. Ce chapitre fait également état des acquisitions foncières liées au projet de centre bourg élargi, en propre ou en partenariat avec l'EPFN.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

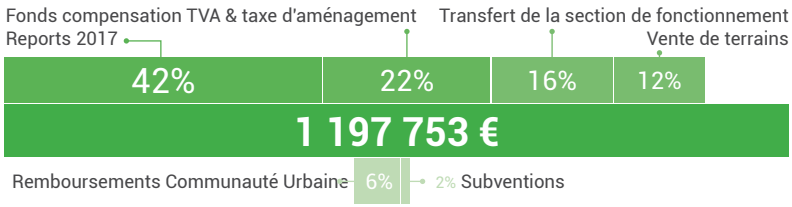

Aucun emprunt n'est prévu dans l'exercice budgétaire 2018. A noter que la taxe d'aménagement (TA) versée par ceux qui mettent en œuvre une construction (maison, immeuble, commerce,...) est désormais perçue par Caen la mer et reversée partiellement sur notre budget.

LES HAUTS DE L'ORNE
C'EST PARTI !

Cet hiver les travaux dans le nouvel éco-quartier des Hauts de l'Orne ont commencé.

Ce nouveau quartier offrira un vaste choix de logements individuels, semi collectifs ou collectifs au coeur de 25 hectares de parcs naturels et aménagés, d'étangs, de cheminements doux végétalisés, et à proximité immédiate de commerces, de services, d'équipements sportifs et récréatifs innovants.

Retrouvez l'ensemble du projet sur www.normandie-amenagement.com.

VIE DES ENTREPRISES

NOUVEAUX ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE FLEURYSIENNE

ETHIOPATHE, JOHANN CAPARROS

Johann CAPARROS pratique une thérapie manuelle sans aucune prescription médicamenteuse pour tous types de pathologies (mal de dos, migraines, troubles digestifs, sinusites, ...), du nourrisson au sénior.

59 Ter rue de St André. Tél : 07.68.33.48.72.

MENUISERIE COUDRAY FERMETURES

L'entreprise propose différents types de menuiseries fabriquées en Normandie et Bretagne (portes de garage et d'entrée, portails, fenêtres PVC/Bois/Alu. et volets).

19 rue F. Mitterrand. Tél : 02.31.52.27.13.

©Notaire Binet-Poret

NOTAIRE VALÉRIE BINET-PORET

Maître Valérie BINET-PORET et son équipe vous reçoivent et vous assistent dans toutes les étapes de votre vie : pacs, mariage, vente, acquisition, donation, succession, bail, fonds de commerce, création de société.

32 rue du Quadrant. Tél : 02.31.52.72.94.

SALLE DE SPORT, L'ORANGE BLEUE

Frédérique et Cédric DUFOUR et leur équipe vous ouvrent les portes de leur salle de Fitness. Avec un accès aux cours individuels (cardio et muscu) et collectifs. Et pour ceux qui le souhaitent des programmes personnalisés vous sont proposés.

542 avenue des Digues. Tél : 09.84.10.29.14

©Ouest France

SALON DE COIFFURE, C. STEPHANIE

Stéphanie COUSIN et son équipe vous accueillent dans un salon cosy. Les petits plus, choix des coupes sur tablettes, barber shop pour les hommes, espace bien être pour les femmes et coin princesse pour les petites filles.

32 rue du Quadrant. Tél : 02.31.82.48.68.

TRAITEUR, JULIEN JOLY

Julien JOLY est un traiteur passionné. Il vous propose des produits haut de gamme : pâtisseries, entremets, verrines, charcuteries, fromages, épices, huiles... Il assure, également, des prestations de cuisine à domicile.

48 place Jean Jaurès. Tél : 06.80.02.33.64.

Vous venez d'installer votre entreprise à Fleury-sur-Orne et vous souhaitez paraître dans la communication municipale (site, bulletin municipal...) ?
Contactez-nous à **mairie@fleurysurorne.fr**.

APPEL

LE GROUPE HISTOIRE
L'HISTOIRE DE LA RELIGION SUR LA COMMUNE

Dans le paysage de Fleury-sur-Orne, deux clochers se remarquent encore : les églises de Saint-Martin et de Notre-Dame des Champs. Elles ont été construites à la fin du XIe siècle, remplaçant probablement des lieux de culte plus anciens qui n'ont pas laissé de traces. Toutefois, la présence de cimetières mérovingiens montre qu'une communauté chrétienne était établie ici dès le VIe siècle.

De nombreux documents permettent d'avoir une idée de l'histoire de la religion à Fleury-sur-Orne : de repérer par exemple l'installation d'un temple protestant à la fin du XVIe siècle, ou bien d'observer les conflits lors du choix de l'église paroissiale au XIXe siècle.

Le XXe siècle est ponctué de moments importants : en 1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État, les conflits mondiaux, en 1944 les messes se déplacent dans les carrières souterraines.

Le Groupe Histoire de Fleury-sur-Orne a travaillé sur la commune au cours de la Grande Guerre afin de commémorer son changement de nom en avril 1917. Aujourd'hui, nous travaillons sur l'histoire de la religion. Nous nous aidons des documents des archives publiques et privées. Nous sommes à la recherche de tout document relatif à la religion à Allemagne/Fleury-sur-Orne : archives, photographies, faire-part, menus de communion, objets de culte, etc. Tous ces documents peuvent témoigner des pratiques religieuses locales.

Enfin, le groupe reste ouvert à toutes les personnes souhaitant se joindre à nos recherches.

Contact :
Céline LOIZÉ | 02.31.34.30.25 | agent.culture@fleurysurorne.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

PETITE SECTION, CP
ET NOUVEAUX ARRIVANTS
RENTRÉE SEPTEMBRE 2018

L'inscription scolaire se déroule en 2 étapes :

● Étape 1 : INSCRIPTION EN MAIRIE

Vous devez vous munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois).

Pour les enfants n'habitant pas la commune, il est obligatoire de remplir une demande de dérogation à demander à la mairie de Fleury-sur-Orne.

Pour inscrire un enfant dans le dispositif d'accueil des 2-3 ans, vous devez rencontrer la maire adjointe aux affaires scolaires sur rendez-vous au 02.31.35.73.00.

● Étape 2 : INSCRIPTION AUX ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE

Pour les PS et les nouveaux arrivants

Vous devez prendre rendez-vous avec la directrice au 02.31.82.37.57.

Pièces à fournir :
- ❑ la fiche d'inscription donnée en mairie,
- ❑ le carnet de santé de l'enfant,
- ❑ le certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pour les CP et les nouveaux arrivants

Vous devez prendre rendez-vous avec le directeur au 02.31.52.11.19.

Pièces à fournir :
- ❑ la fiche d'inscription donnée en mairie,
- ❑ le carnet de santé de l'enfant,
- ❑ le certificat de radiation si vous inscrivez votre enfant en CE1, CE2, CM1 ou CM2 et qu'il vient d'une autre école.

L'inscription aux services périscolaires (restaurant, garderie et transport)

L'inscription aux services périscolaires **est indépendante** de l'inscription aux écoles. Vous devez réinscrire vos enfants tous les ans.

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles, courant du mois de mai, en mairie.

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous présenter à la mairie, lors des dates de permanences, muni du **dossier rempli, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois) et de l'attestation de quotient CAF.**

Permanences : **Mercredis 30 mai** et **6 juin** de **14h à 16h30. Samedis 9** et **16 juin** de **9h à 11h30.** Aucun dossier ne sera accepté en dehors des jours et des horaires de permanences.

TÉMOIGNAGE

MARIE-PAULE
AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE AU SERVICE D'AIDE À DOMICILE DU C.C.A.S.

Propos recueillis par Julien Le Floch, responsable du service d'aide à domicile.

Marie-Paule, à quel moment êtes-vous entrée dans le service au C.C.A.S. ?

Je suis entrée en 2000 en tant que saisonnière, j'étais aide ménagère. J'ai commencé par faire des remplacements auprès de personnes âgées. Il s'agissait essentiellement de tâches ménagères. Je travaillais du lundi au vendredi. À l'époque, on n'intervenait ni les soirs ni les week-ends.

Comment avez-vous décidé de devenir auxiliaire de vie sociale ? Avez-vous suivi une formation ?

J'ai été encouragée par la responsable du C.C.A.S. afin d'obtenir le diplôme. Par le biais de la validation des acquis de l'expérience je l'ai eu. Avec trois collègues, nous avons préparé le dossier écrit. L'épreuve orale c'était un entretien individuel. J'ai aussi effectué plusieurs formations pour apprendre les bons gestes et les bonnes techniques pour manipuler les personnes âgées.

Le Président et la Vice-Présidente du CCAS accompagnés de l'équipe du Service d'Aide à Domicile

Le service s'est-il développé en proposant de nouvelles interventions ?

Progressivement, on a commencé les toilettes. Ce n'était pas une chose facile. Aujourd'hui on effectue des toilettes tous les jours, le week-end également.

En quoi consiste votre journée type ? Quelles sont vos missions ?

Je commence le matin vers 7h45 par les toilettes. Plusieurs bénéficiaires sont aidés dans la matinée. Le rythme est assez soutenu. Le midi, je prépare les repas. L'après-midi, j'interviens pour l'entretien du logement et l'accompagnement des personnes. Il est possible d'accompagner la personne faire ses courses.

Selon vous, quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

L'écoute. Il faut savoir écouter, c'est primordial. Ensuite, l'adaptabilité. Chaque personne est différente. Et puis, il faut être disponible et patient. Pour moi ce sont les principales qualités.

Vous participez en tant qu'auxiliaire de vie sociale à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Quelle(s) réflexion(s) avez-vous sur votre métier ? Qu'est-ce que cela vous apporte ?

Aujourd'hui, notre champ de compétences a tendance à s'élargir. Aussi, le temps d'intervention au domicile est compté. Il faut réussir à faire toujours aussi bien pour le bénéficiaire. Enfin, être auxiliaire de vie sociale dans un service d'aide à domicile, c'est faire de belles rencontres, se sentir utile, être même parfois la confidente des personnes tout en gardant le secret professionnel.

SORTIE

VOYAGE ANNUEL DES AÎNÉS

VOYAGE ANNUEL À GIVERNY : LE PAYS DES IMPRESSIONNISTES
LE 13 JUIN 2018

Le C.C.A.S. et la Ville invitent les fleurysiens âgés de 64 ans et plus au voyage annuel.

Vous découvrirez Fourges pour un déjeuner dans un restaurant plein de charme au pays des Impressionnistes, aménagé dans un moulin. Ensuite, vous prendrez la direction de Giverny pour la découverte libre de la maison et des jardins de Claude Monet.

Réservations obligatoires du 14 au 31 mai (après-midi) au CCAS (17 bis rue Louis Pasteur).
Documents à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile.

©Pixabay.com

Jardins de Claude Monet à Giverny

JEUNESSE

EVOLUTION DU DISPOSITIF CLJ

Les Coupons Loisirs Jeunes, CLJ, évoluent pour répondre au mieux aux attentes des jeunes collégiens habitant la commune.

L'aide financière proposée à toutes les familles fleurysiennes permet dorénavant de profiter des stages mis en place par le Club de Foot ou par le « Local Jeunes ».

Pour rappel, les CLJ sont une aide financière à la pratique sportive et culturelle à destination des jeunes fleursyiens scolarisés au collège qui adhèrent à une association, un établissement ayant pour objet la pratique sportive, artistique ou culturelle.

Renseignements et réservations :
C.C.A.S. | 02.31.35.73.01 | accueilccas@fleurysurorne.fr

MUSIQUE

L'ESPACE MUSICAL FÊTE L'ÉTÉ ET REND HOMMAGE À JACQUES HIGELIN

Après avoir invité en avril les parents des ateliers chant « Kaléïdo » et de la classe d'électro à une prestation portes ouvertes, afin d'apprécier le travail en cours de leurs enfants, Jean-Baptiste Le Vigoureux et son équipe préparent activement les rendez-vous du mois de juin.

Programme complet disponible sur facebook : « Espace Musical Jacques Higelin »

La plupart des festivités seront dédiées au grand artiste Jacques Higelin, poète, chanteur et acteur, venu à Fleury-sur-Orne en 1999, et qui a rejoint d'autres étoiles le 6 avril dernier.

Visite de Jacques Higelin à Fleury-sur-Orne, en 1999

ENFANCE

2ÈME ÉDITION

FESTIVAL DE LA PETITE ENFANCE
DU 24 AU 26 MAI 2018 - THÈME : LE RÊVE

Ce festival est porté par le réseau de la petite enfance et cofinancé par la ville de Fleury-sur-Orne, la Caisse d'Allocations Familiales et les structures de la petite enfance présents sur la commune.

24 ET 25 MAI : POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE ET DU RAM

Spectacle « Ninon » pour les classes de l'école maternelle et les enfants du RAM.

SAMEDI 26 MAI DE 10H À 17H : TOUT PUBLIC

De nombreuses animations gratuites vous serons proposées :

Exposition de photos de doudous/Massage bébé (6 mois et +)/Espace de lecture/Tapis de lecture musical/Une naissance, un livre/Panneau « photobooth »/Atelier de peinture en famille/Jeux en famille/ Spectacle « le manège de la récup » et plein d'autres surprises.

« Foire à la puériculture » dans le jardin du Centre Socioculturel. *Si vous souhaitez vendre vos articles (vêtements, accessoires, jouets, de 0 à 12 ans), le mètre linéaire est de 2,5€ (2 mètres minimum).*

Restauration sur place : saucisses, frites et douceurs.

Animations proposées par le Centre Socioculturel, le service culturel de la Ville, la bibliothèque municipale, la ludothèque « Ensemble jouons à Fleury ». Avec la collaboration de Marion Motte. Restauration proposée par l'association « Parents à Fleury » avec l'aide des parents.

Programme complet disponible dans les commerces, établissements communaux et sur fleurysurorne.fr

Renseignements et réservations :
Centre Socioculturel | 02.31.34.01.29
accueil.csc@fleurysurorne.fr

CULTURE

LA 3ÈME ÉDITION DU FESTIVAL BLOODY FLEURY : UNE RÉUSSITE !

Du 2 au 4 février, le gymnase s'est une nouvelle fois paré de rouge et de noir pour accueillir plus d'une quarantaine d'auteurs et de dessinateurs.

Plus de 2 000 visiteurs et plus de 800 scolaires ont pu échanger avec eux, en assistant à des tables rondes, des rencontres ou en faisant dédicacer leurs livres. Outre les animations littéraires, le public a pu profiter de nombreuses animations, de la chasse au trésor à l'escape room en passant par les jeux de société.

Tout ceci ne serait pas possible sans l'aide précieuse des nombreux bénévoles qui, de manière individuelle ou avec leur association, s'investissent dans la programmation et la logistique de l'événement. Le festival est un très bel exemple de coopération entre les différentes structures de notre commune et illustre le dynamisme de ses habitants, qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Merci donc à chacune et à chacun d'entre vous, bénévoles, partenaires, libraires, auteurs, éditeurs, prestataires, financiers, lecteurs, public,... Et rendez-vous pour la quatrième édition du Bloody Fleury qui aura lieu du 1er au 3 février 2019 !

bloody@fleurysurorne.fr | bloody.fleurysurorne.fr

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Dans le cadre du dispositif *Premières Pages*, en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados, la bibliothèque profitera du festival de la petite enfance du 26 mai prochain pour offrir à chaque enfant né en 2017 à Fleury-sur-Orne un livre.

RELATIONS INTERNATIONALES

UNE DÉLÉGATION FLEURYSIENNE À OUONCK

Marc Lecerf, maire de Fleury-sur-orne et Jacqueline Baury, adjointe chargée des relations internationales, se sont rendus à Ouonck, commune du Sénégal en coopération avec notre commune depuis plus de 25 ans. Ils étaient accompagnés de Claudine Belhaire, bénévole de la commission extramunicipale culture.

Cette commune rurale de 12000 habitants et comprenant 24 villages les a reçus très chaleureusement du 22 au 27 février. Les journées ont été denses : une réunion avec le conseil municipal de Ouonck, une rencontre avec le sous-préfet, la visite des unités de fabrication de jus de fruits, de confitures et de savons, la découverte de nouveaux jardins maraîchers... La délégation a rencontré le service de la coopération à l'ambassade de France

Délégation fleurysienne à Ouonck

à Dakar, une responsable du ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, ainsi qu'un responsable du ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural.

Les objectifs de la délégation étaient de suivre les réalisations soutenues par notre commune : la construction de deux écoles maternelles, la constitution d'un Groupement d'Intérêt Economique de femmes pour la commercialisation de riz et l'octroi de micro crédits pour des activités économiques, la mise en place d'un service de location d'équipements agricoles. Pour chaque projet, il s'agit de soutenir le maire et son conseil municipal dans l'exercice de ses responsabilités, le Sénégal ayant délégué de nombreuses compétences aux collectivités locales.

Le séjour a permis également de projeter le film réalisé lors de l'accueil des jeunes de nos villes partenaires à Fleury en août dernier, dans chacun des trois collèges de Ouonck, ce qui a suscité de nombreux échanges sur ce séjour et la vie dans notre commune.

A la suite de ce séjour, les deux communes envisagent de nouveaux projets : la formation des agriculteurs sur les pratiques agricoles et la gestion, la formation des élus sur la fiscalité locale et une étude de faisabilité pour relancer la ferme de spiruline (algue utilisée en complément alimentaire). Elles ont déposé des demandes de financement auprès des ministères. L'objectif est également d'intéresser et d'associer les fleurysiens à ces projets, notamment sur le volet de la formation à de nouvelles pratiques agricoles et sur la découverte de la production de spiruline.

MAI-JUIN

- Tous les samedis de l'année
ATELIER *JARDIN EN PERMACULTURE*
Rdv à partir de 9h30 | 17 bis rue Pasteur *(Parking CCAS)* | Gratuit
Pour les jardiniers amateurs ou confirmés, intéressés par les méthodes de jardinage au naturel.
Avec la participation de Lilian Anne, jardinier en permaculture.
Emmenez vos gants et votre tenue de jardinage ainsi que des outils de jardins (bêche, pelle) si vous en possédez.
Renseignements au 02.31.34.34.78.

- Samedi 19 mai
HISTOIRES VENUES D'EUROPE
10h30 | Bibliothèque | 3 ans et + | Gratuit
Dans le cadre de la semaine Européenne, venez écouter et jouer avec des albums d'auteurs européens !
Réservation conseillée au 02.31.84.31.94.

- Du 24 au 26 mai
FESTIVAL DE LA PETITE ENFANCE
Programme complet disponible dans les commerces et sur fleurysurorne.fr.
De nombreuses animations gratuites vous seront proposées autour du « Rêve ».
Renseignements et réservations au 02.31.34.01.29.

- Vendredi 25 mai
FÊTE DES VOISINS
Pour participer à ce moment de convivialité, la ville met à disposition des t-shirts, ballons, nappes, gobelets, tracts etc. *Dans la limite des stocks disponibles.*
Réservation obligatoire 02.31.34.01.29.

- Samedi 26 mai
TAPIS DE LECTURE : *LA NUIT*
10h et 11h | C. Socioculturel | 0 à 5 ans | Gratuit
A l'occasion du festival de la petite enfance, un tapis un peu spécial avec des tas d'instruments de musique pour faire de très beaux rêves !
Réservation conseillée au 02.31.84.31.94.

- En juin
MINI APÉRO-CONCERTS
Espace Musical | Gratuit
Dates précises disponibles sur facebook :
Espace Musical Jacques Higelin

- Samedi 2 et dimanche 3 juin
SPECTACLE DES ATELIERS DANSE
Sam. 20h, Dim. 17h | Espace N. Oresme | Gratuit
Réservation obligatoire au 02.31.34.30.25.

- Mercredi 13 juin
VOYAGE ANNUEL DES AÎNÉS *voir page 6*

- Samedi 16 juin
FÊTE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
10h30 à 16h | Ecole J. Goueslard | Gratuit

- Mercredi 27 juin
APÉRO-CONCERT D'ÉTÉ DE L'ESPACE MUSICAL
17h30 à 20h | Espace Musical | Gratuit
Concert en plein air devant l'Espace Musical (ou sous le préau de l'école élémentaire en cas de temps pluvieux).

- Samedi 30 juin
FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE
A partir de 9h | Ecole Maternelle | Gratuit

- Samedi 30 juin
TAPIS DE LECTURE : *L'ENVIRONNEMENT*
10h30 | Bibliothèque | 0 à 5 ans | Gratuit
Partez à la découverte de la montagne, la mer et la campagne !
Réservation conseillée au 02.31.84.31.94.

FOCUS

LE LOGEMENT SOCIAL

Contrairement à ce qui est souvent véhiculé par celles et ceux qui n'en connaissent pas bien le fonctionnement, ce que l'on appelle le logement social est accessible aux 2/3 des Français. Divisés en plusieurs catégories liées aux caractéristiques de financement de l'appartement ou de la maison, ces logements sont difficiles à différencier autrement.

L'État participe financièrement à la construction et à l'aménagement de logements sociaux. Comme il s'agit de locations aidées, les conditions d'accès (les ressources) et les loyers y sont strictement réglementés.

Différents types de logements sont proposés :

- Les logements P.L.A.I. (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) ;
- Les logements P.L.U.S. (Prêt Locatif à Usage Social) ;

L'APPLICATION D'UN SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ OU SURLOYER

Tous les locataires des bailleurs sociaux doivent impérativement remplir et renvoyer dans les délais, leur dossier « enquête de Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) » envoyé par votre bailleur. Cela évitera de devoir payer un surloyer.

Pour les locataires dont les revenus après enquête dépassent le plafond des ressources, un surloyer leur sera appliqué en plus du loyer et des charges.

QUI DÉCIDE DE L'AFFECTATION D'UN LOGEMENT ?

C'est toujours le bailleur social (au travers d'une commission) puisque c'est lui qui signe le bail de location.
La commune peut proposer des candidats dans environ un cas sur deux.

Vous souhaitez avoir un logement social ?

La démarche est simple : vous devez remplir une demande de logement, celà peut être effectué directement par internet, www.demandelogement14.fr vous vous laissez guider. Vous pouvez retirer un dossier de demande en mairie, auprès de votre bailleur social, si vous êtes déjà locataire dans un logement social ou à *La Maison de l'Habitat* 16 rue Rosa Parks à Caen (Rives de l'Orne), et l'envoyer à cette adresse, ou le déposer en mairie. Il vous sera demandé des documents comme, une photocopie recto verso de votre carte d'identité, ainsi que celle du co-demandeur, vos avis d'imposition, des 2 années précédant la demande. Dès réception du dossier, *La Maison de l'Habitat* enregistre votre demande dans le fichier *Imhoweb*, et vous envoie un courrier comportant votre numéro d'identifiant, votre code confidentiel d'accès à votre fiche de demandeur.

Si vous le souhaitez, Mme Hoorelbeke, Maire-Adjointe déléguée au logement et M. Doré, Conseiller Municipal, membre de la commission Logement, peuvent vous recevoir en mairie sur rendez-vous et répondrons à vos questions.

Qu'est-ce que *La Maison de l'Habitat* ?

La Maison de l'Habitat a pour missions d'accueillir, d'informer et de conseiller les habitants sur l'ensemble des sujets liés à l'habitat.
C'est un centre de ressources sur l'habitat, le logement en direction des communes, du public et des partenaires. Elle accompagne le public dans sa recherche de logement et l'oriente vers le partenaire compétent en fonction de sa problématique.
La Maison de l'Habitat délivre une information complète et personnalisée sur toutes les questions liées à l'habitat, (recherche d'un logement locatif social ou privé, aide d'accès à la location, droits et devoirs des locataires et des propriétaires, accession sociale à la propriété, amélioration et adaptation de l'habitat, etc). Elle centralise toutes les demandes de logement social.

Renseignements :
www.maisonhabitat.caenlamer.fr | 02.31.38.31.38
Ouvert du lundi au jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h, vendredi 10h-12h30 et 13h30-16h

Coupon **Exprimez-vous !**

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les projets locaux. À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne | Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

Si vous souhaitez recevoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas de laisser votre nom et vos coordonnées.